



INVITATION

Saisie par SNCF Réseau, la Commission nationale du débat public (CNDP), a décidé d'organiser, au regard de l'intérêt national, des impacts sur l'environnement ainsi que des enjeux socioéconomiques du projet, un débat public sur l'aménagement à long terme du nœud ferroviaire

Du 11 avril au 11 juillet 2019, 16 réunions publiques, des conférences-débats et des ateliers thématiques sont organisés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le débat public vise à informer le plus grand nombre sur les enjeux, caractéristiques et impacts du projet, et à permettre à chacun d'exprimer son avis, ses attentes et propositions pour l'avenir de ses déplacements. L'objectif est ainsi d'alimenter la réflexion et d'éclairer la décision du maître d'ouvrage qui devra, à la suite de ce débat, indiquer publiquement quelles suites il entend donner au projet.

Le site internet <http://noeud-ferroviaire-lyonnais.debatpublic.fr> permettra de télécharger la documentation du débat, de poser des questions au maître d'ouvrage et aux collectivités concernées, et de poster des avis et contributions.

A l'occasion de la réunion d'ouverture de ce débat public,

Chantal JOUANNO

Présidente

Commission nationale du débat public

Jean-Claude RUYSSCHAERT

Président

Commission particulière du débat public
Noeud ferroviaire lyonnais

ont le plaisir de vous inviter à la

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LANCEMENT

Le 11 avril à 17 heures 30 à H7

70 quai Perrache, 69002 LYON

En présence de :

- **Patrick JEANTET**, Président de SNCF Réseau
- **Thomas ALLARY**, Directeur territorial Auvergne-Rhône-Alpes de SNCF Réseau.

Toute demande d'information ou d'interview est à adresser à :

Contact presse CNDP : Danaé Moyano-Rodriguez - media@debatpublic.fr - 01 44 49 85 54

Contact presse CPDP : Frederic Piriou – frederic.piriou@debat-cndp.fr - 06 78 68 41 04

Créée en 1995, la Commission nationale du débat public (CNDP) veille au respect de la participation du public à l'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et qui présentent de forts enjeux socioéconomiques. Ses missions ont été récemment renforcées. Elle peut désormais organiser des débats publics sur les plans et programmes nationaux.

La CNDP est une instance collégiale de 25 membres (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'État, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes, des tribunaux administratifs, représentants des associations, du patronat, des syndicats). La diversité de ses membres est une garantie d'indépendance et de neutralité. La CNDP porte les valeurs du débat public : transparence, rigueur, impartialité et loyauté de la procédure, afin de contribuer à légitimer les décisions.